



Traité Roch Hachana

Michna 9 - Chapitre 4

סדר תקיעות, שלוש של שלוש שלוש. שיעור תקיעה, כדי שלוש תרועות; שיעור תרועה, כדי שלוש יבבות. תקע בראשונה, ומשך בשנייה כשתיים--אין בידו אלא אחת. מי שבירך, ואחר כך נזדמן לו שופר--תוקע ומריע ותוקע, תוקע ומריע ותוקע, שלושה פעמים. כשם ששליח ציבור חייב, כך כל יחיד ויחיד חייב; רבן גמליאל אומר, שליח ציבור מוציא את הרבים ידי חובתן.

Le rituel des sonneries est le suivant : trois sonneries étant de trois sons. La durée d'une tékia est équivalente à trois térouot. La durée d'une téroua est équivalente à trois yévavot (plaintes). Si on a fait la première tékia et prolongé la seconde comme deux, on n'a accompli (litt. on n'a en main) qu'une seule tékia. Celui qui a fait la bénédiction et [n']a [qu']ensuite trouvé un Shofar, sonne tékia, téroua et tékia trois fois. Tout comme le Shelia'h Tsibour (délégué de la communauté) est astreint, chaque individu est astreint. Rabban Gamliel dit : le Shelia'h Tsibour peut acquitter les autres de leur obligation.



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions